

Cérémonie des vœux du Président

Mardi 30 janvier 2024 – 19h00 – Villeneuve-sur-Yonne

Discours de Monsieur le Président

Monsieur le ministre, Cher Jean-Baptiste,

Madame la sénatrice, Chère Dominique,

Monsieur le député,

Monsieur le Préfet,

Monsieur le Sous-Préfet,

Monsieur le vice-Président du Conseil régional, Cher Nicolas,

Monsieur le Président du Conseil départemental de l'Yonne, Cher Patrick,

Mesdames, messieurs les conseillers régionaux, départementaux,

Mesdames, Messieurs les Présidents d'intercommunalités,

Mesdames, Messieurs les maires, conseillers communautaires et conseillers municipaux des communes du Grand Sénonais,

Mesdames, Messieurs les représentants des corps constitués,

Mesdames, Messieurs les représentants des forces de sécurité publique,

Mesdames, Messieurs les représentants des forces économiques, sociales et associatives,

Mesdames, Messieurs en vos grades et qualités,

Mesdames, Messieurs,

Chers amis,

Avant de débiter cette cérémonie des vœux avec un discours qui, je vous rassure d'emblée, sera plus court que l'année dernière (!), je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des élèves, enseignants et collaborateurs du Conservatoire du Grand Sénonais pour leurs prestations de ce soir !

Une belle mise en lumière des talents que nous avons au sein de notre Conservatoire, véritable vitrine de l'action culturelle de l'Agglomération !

Un grand merci à eux et je vous demande de les applaudir de nouveau, ils le méritent !

Je tenais également à remercier sincèrement les jardineries Kallenkoot et son gérant Ludovic, pour la mise à disposition des plantes participant à la décoration florale de cette salle et, bien entendu, mes remerciements à Nadège NAZE, Maire de Villeneuve-sur-Yonne et vice-Présidente de l'Agglomération, de nous accueillir ce soir, chez elle, pour ce rendez-vous solennel que je veux simple, convivial et rassembleur ! Raison pour laquelle cette cérémonie intervient en clôture des vœux de chaque maire de l'Agglomération et que je m'attache à ce que cette cérémonie puisse s'organiser, chaque année, dans une commune différente.

Il me reste donc 25 cérémonies de vœux à honorer pour boucler le tour de notre Agglomération ! Reste à savoir si sur ces 25 années, vous me retrouverez maître de cérémonie !

Ce temps des vœux institutionnels de l'Agglomération a d'importance qu'il nous permet, tous, de pouvoir tirer les bilans de l'année écoulée et surtout d'en tirer les leçons pour préparer la nouvelle année qui s'ouvre, au service de notre territoire.

Mais loin d'une rétrospective ou d'une liste à la Prévert ... **je souhaite, ce soir, que nous prenions collectivement date. Oui. De prendre date pour faire du Grand Sénonais, une terre d'avenir et un territoire à vivre.**

Plus qu'une formule, c'est la feuille de route que je souhaite partager et construire avec vous tous : Elus, partenaires institutionnels et socio-économiques, acteurs associatifs ... sans oublier nos collaborateurs qui œuvrent chaque jour à la réussite de nos services au public et à la conduite de nos projets.

Lors de mes vœux l'année dernière, j'ai évoqué avec vous les 3 défis qui selon moi, attendaient notre Agglomération et qui devaient nous servir à tracer la trajectoire politique du Grand Sénonais :

- Le défi des transitions.
- Le défi des coopérations.
- Le défi de l'attraction, autour du « faire venir » et du « faire rester ».

Aujourd'hui, ces défis, et je m'en réjouis, structurent nos réflexions quotidiennes dans la définition de nos projets et de nos politiques publiques, vous le constaterez.

En effet, 2023 aura été une année déterminante pour engager notre territoire dans une dynamique nouvelle qui nous emmènera désormais jusqu'à la fin de notre mandature, et au-delà, nous permettra de dessiner le Grand Sénonais que nous voulons demain, avec un horizon sur 2030 !

Et cela passera, en priorité, par l'exemplarité de l'Agglomération dans la résilience écologique, énergétique et environnementale. Être un territoire d'avenir, un territoire à vivre, c'est avant tout de s'adapter aux évolutions du monde, aux urgences du monde ... autrement dit de lutter à notre échelle contre le dérèglement climatique. De ne pas attendre l'irréversible pour agir, où de ne pas attendre que les autres agissent à notre place !

Nous avons, collectivement, un rendez-vous à ne pas manquer.

C'est pourquoi dès mars 2023, l'Agglomération a décidé d'accélérer son plan d'éclairage public avec le passage en 100% LED dès la fin de l'année prochaine ! Plus qu'une recherche d'économies sur notre fonctionnement, c'est une véritable politique de sobriété énergétique que nous menons sur l'un des postes les plus consommateur d'énergie.

Mais devons-nous nous en arrêter là ? Non.

C'est pourquoi nous nous attaquerons cette année à la consommation énergétique de nos bâtiments publics, ô combien énergivores !

L'Agglomération se lancera donc dans un vaste plan de sobriété énergétique sur l'ensemble de son patrimoine bâti, en priorité sur les consommations d'eau et d'électricité de nos locaux.

Une action qui s'inscrira plus largement dans le cadre d'une planification énergétique où après la réduction rapide de nos consommations, viendra le temps de la production de notre propre énergie.

Car à l'heure de l'accélération des énergies renouvelables, il est temps que notre Agglomération puisse montrer l'exemple et identifier, sur son patrimoine, bâti ou non bâti, les espaces pouvant accueillir des productions d'énergies renouvelables, je pense notamment à l'énergie solaire.

Ces réflexions alimenteront nos travaux dans l'élaboration de notre schéma directeur immobilier, que nous menons conjointement avec la Ville de Sens et qui tracera la trajectoire immobilière et patrimoniale de nos collectivités sur les prochaines années.

Mais inutile d'attendre un nouveau schéma pour agir sur ces questions cruciales de sobriété.

Après quelques retards à l'allumage, l'Agglomération lancera en 2024 une rénovation énergétique importante de ces deux sites principaux, à savoir la rénovation de la toiture et l'isolation de la Poterne, siège de l'Agglomération, et du bâtiment dit du 14/14 avec l'objectif, au travers de ces rénovations énergétiques indispensables - dont le coût dépassera le million d'euros - de penser nos aménagements futurs pour le confort de nos services et de nos usagers et donc l'optimisation de nos espaces de travail et d'accueil du public. Avec l'essor du numérique et du télétravail, avec les nouvelles logiques d'hybridation des espaces, sachons collectivement innover pour que chaque m² aménagé soit un m² utile. La sobriété foncière ou patrimoniale est aussi une composante de la conscience écologique et durable qui doit nous animer au quotidien, dans nos réflexions et nos actions.

Vous l'aurez compris, je souhaite que notre Agglomération puisse entrer dans l'ère de l'exemplarité en matière de sobriété énergétique pour répondre à l'enjeu écologique, climatique et sociétal. En agissant vite, en agissant intelligemment et en agissant fortement.

Et cela n'ira pas sans une action résolue, aussi, en matière de réduction de nos consommations d'eau. Et, bien entendu, l'occasion pour moi de revenir sur notre décision récente d'augmenter le prix du m³ d'eau au 1^{er} janvier.

Comme je l'ai dit lors de nos débats en assemblée en décembre dernier, la question du prix de l'eau ne se répond pas que par la logique financière ou comptable.

Bien entendu, nous devons réagir face à l'augmentation des coûts de l'énergie, face à l'inflation des prix et des matières qui, couplé à l'augmentation des impayés, fragilisait l'équilibre financier de notre budget.

Mais cette augmentation, avant tout, répond à un double objectif : Faire prendre conscience à chacun de la valeur de l'eau et de sa rareté ... et nous le constatons chaque année avec les épisodes de sécheresses à répétition.... Et de notre volonté de doubler le rythme des investissements nécessaires pour améliorer nos rendements ou autrement dit, réduire drastiquement nos fuites sur réseau. Juste à titre de rappel, aujourd'hui, près de 30% de l'eau potable prélevée et traitée n'arrive pas jusqu'au robinet, se perd dans la nature du fait de réseaux poreux, vieillissants.

C'est pourquoi l'augmentation de 50 centimes du prix de l'eau permettra à la Sénone, notre régie de l'eau, de passer de 0,80% à près d'1,5% de renouvellement des réseaux, soit près de 3 millions d'euros investis contre 1,5 millions précédemment et ainsi d'atteindre rapidement et a minima le seuil national de 85% de taux de rendement ... et pourquoi pas le dépasser !

Et je tiens ici à remercier l'ensemble de l'assemblée communautaire d'avoir, collectivement, fait ce choix de responsabilité !

Faire du Grand Sénonais une terre d'avenir et un territoire à vivre passe également par l'adaptation de notre territoire aux nouveaux modes de déplacements, aux nouvelles mobilités.

Nous disposons déjà d'un maillage territorial efficace et de grande qualité, de par notre Réseau Intercom !

Et je tiens ici à saluer le travail de Transdev Sénonais, qui gère au quotidien notre réseau de transports urbains, que ce soit nos lignes commerciales, scolaires comme nos services Cartobus... une aventure collective depuis plus de 10 ans maintenant. Mes remerciements donc à Floriane ULRICH, sa directrice et l'ensemble des équipes d'Intercom pour leur engagement au service de notre territoire ! Je profite également de l'occasion pour saluer la présence du Directeur régional de Transdev, Monsieur Ludovic JOURDAIN.

En parallèle, nous poursuivrons et accélérerons notre calendrier de réalisation des pistes cyclables pour renforcer la part des mobilités douces sur notre territoire ! Car si nous voulons réduire l’empreinte carbone dans le Grand Sénonais, il nous revient d’offrir à nos habitants les moyens de faire évoluer leur comportement, notamment dans leurs déplacements du quotidien.

Rappelons notre objectif, inscrit dans notre Schéma Directeur des Mobilités actives, de la création de plus de 140 kms de pistes cyclables d’ici 2030 !

Et de l’objectif national de tripler la part modale de 3 à 9% des déplacements du quotidien en vélo... le Grand Sénonais s’engagera donc dans cette trajectoire !

Mais cette politique d’accroissement de la part des mobilités douces dans le Grand Sénonais ne se décrète pas. Non. Elle se prépare, elle s’anticipe et elle doit, outre la création des aménagements indispensables, s’accompagner de services de proximité pour les usagers !

L’Agglomération fera ainsi évoluer son offre de mobilités en adoptant, dans l’année, un « plan vélo » qui consistera, d’une part, à proposer à la population une solution de location de vélo électriques de moyenne ou longue durée, et en parallèle, et réfléchira sur le déploiement d’un réseau de stations-vélos en libre-service. Ce déploiement se voudra progressif et pensé autour des axes stratégiques afin de donner au vélo une place singulière dans nos politiques de mobilités.

Mais comment parler « mobilité » dans le Grand Sénonais sans s’intéresser aux mobilités économiques, avec la concrétisation tant attendue par nos industriels et professionnels de la station multi-carburants qui proposera des carburants verts à l’image du gaz naturel, de l’électricité et, demain, de l’hydrogène. Cette avancée sur notre territoire est capitale puisque c’est l’ensemble des secteurs de l’industrie, de la logistique et du commerce qui, demain, disposeront de carburants propres pour circuler, transporter et acheminer leurs marchandises, notamment à Paris et dans le bassin parisien, avec un effet direct sur notre empreinte carbone.

Mais cette nouvelle solution, qui en appellera d’autres à n’en pas douter, permettra aussi à l’Agglomération, que ce soit au sein de ses services ou via ses délégataires (transports urbains, collecte des déchets) d’en terminer avec les carburants pétroliers d’ici 2030 ! Plus qu’un vœu, un engagement !

C'est cela aussi, l'action de l'Agglomération ... faire de la transition écologique un levier du développement économique ! Et je dirais même, d'accompagner cette nouvelle économie !

Car c'est le cœur des compétences de notre Agglomération : accompagner les évolutions et les transformations du monde économique, d'accélérer notre engagement dans l'économie circulaire, durable et solidaire et renforcer notre soutien auprès des acteurs du territoire.

Et je forme ici une parenthèse pour saluer ici la présence de Florian RUSCON et de sa famille, qui avec le Domaine des Sénon et son Chai à Paron font revivre les premières vignes de Bourgogne aux portes de l'Île-de-France. Nous serons toujours à vos côtés et l'assurance de notre soutien et nous vous félicitons pour votre récente distinction, la médaille de l'Assemblée nationale, preuve de l'intérêt de tous pour que rayonne à nouveau la vigne et le vin dans le sénonais.

Cette parenthèse refermée, mais l'illustration que la politique économique du Grand Sénonais ne s'arrête pas à la gestion ou à la commercialisation de son foncier en zones d'activités !

C'est aussi l'accompagnement des forces économiques dans leurs démarches administratives (notamment en matière d'urbanisme) ou encore dans leur campagne de recrutement et dans la formation de leurs salariés. Et je veux ici prendre l'exemple de l'un de nos fleurons industriels, Prysmian, qui investit plus de 120 millions d'euros sur le site de Gron, pour tripler ses capacités de production de câbles à moyenne et très haute tension, nécessitant l'embauche de plus de 120 salariés mais qui aujourd'hui, fait face à des difficultés de recrutements faute de formations existantes vu la technicité du métier de câblé et de manque de main d'œuvre disponible dans notre bassin d'emploi...

J'ai souhaité prendre cet exemple car il illustre selon moi l'enjeu qui est le nôtre, aujourd'hui, auprès de notre tissu économique : Non pas simplement aider sur l'implantation d'entreprise, mais bel et bien accompagner et coopérer avec eux dans le développement et la réussite de leurs projets !

L'occasion pour moi de sonner la mobilisation des représentants économiques, des chambres consulaires, des acteurs de la formation et de l'enseignement et des autorités de l'Etat et des collectivités territoriales, notamment régionales :

Nous avons un rendez-vous à ne pas manquer auprès de nos industriels et chefs d'entreprises !

A nous de trouver les moyens et surtout les solutions pour notre tissu économique ! Nous avons les outils, je pense à Yonne industrielle, au PEIP'S, à notre comité local d'enseignement supérieur... saisissons nous de cette problématique de l'emploi pour permettre à nos entreprises de rayonner et de grandir !

Et innovons ! Comme eux savent innover ! Nous ne pourrons ainsi que réussir, ensemble !

Innovover, c'est ce que l'Agglomération fera en faisant évoluer ses politiques de soutien à l'entrepreneuriat, avec l'évolution des missions de notre Fabrique à Entreprendre. En élargissant son périmètre d'intervention et son rôle autour de l'incubation d'entreprise et des services proposés à nos entrepreneurs ou futurs entrepreneurs....

Avec son déménagement à l'Amphi en 2023, l'ambition sera désormais de faire de cet établissement vitrine un véritable Tiers-Lieux ... mêlant enseignement supérieur et professionnel, formation et incubation d'entreprise ! Un beau challenge à relever !

Mais l'action économique de l'Agglomération passera aussi par son implication entière dans l'économie circulaire, solidaire et sociale, et notamment autour l'économie tirée de la valorisation de nos déchets.

Trop longtemps nous avons considéré la politique de gestion des déchets comme une contrainte, un fardeau.... Qui se résumait à passer chaque semaine ramasser le sac poubelle devant chez l'habitant et de le traiter, soit par l'incinération, soit par l'enfouissement ... sans se soucier de l'empreinte environnementale laissée à nos générations futures ou des potentialités économiques et sociétales à saisir pour transformer l'avenir.

Aujourd'hui, la « gestion » a laissé place à la « valorisation ».... Le déchet n'est justement plus un déchet... il est une ressource, une matière première.... Il a une valeur !

Et c'est tout l'enjeu de l'évolution de nos politiques de valorisation D'investir concrètement cette nouvelle économie !

C'est pourquoi le projet de nouvelle Unité de Valorisation Energétique (UVE) est capitale pour le Grand Sénonais... car l'enjeu n'est pas de remplacer l'usine historique qui arrivera en fin de vie d'ici 2030... mais bien de permettre la construction d'un équipement qui servira la nouvelle économie de demain ! Je pense bien entendu à l'approvisionnement de notre réseau de chaleur urbain et de ses extensions futures ... mais aussi à la possibilité de transformer demain l'énergie dégagée en électricité pour alimenter nos véhicules, nos habitats et pouvant servir, demain, à la production d'hydrogène... et je sais que ce message raisonne aussi auprès de notre gestionnaire VEOLIA que je salue au passage.

Mais pensons aussi, que ce projet est une opportunité qui nous est offerte, décideurs locaux dans l'Yonne, d'abandonner drastiquement l'enfouissement des déchets dans le sol qui ne peut plus s'entendre aujourd'hui à l'heure de la prise de conscience écologique.

Raison pour laquelle le Grand Sénonais a tendu la main aux intercommunalités de l'Yonne pour construire un projet partagé et répondant à nos besoins communs dans le traitement de nos déchets ultimes !

Et je salue ici mes collègues Présidents d'intercommunalité, le Président du syndicat des déchets du Centre Yonne, Cher Nicolas, avec qui nous nous sommes engagés dans une étude qui nous permettra, en septembre prochain, de déterminer le périmètre et la capacité utile de la future usine d'incinération. Et je dis bien en septembre prochain !

En parallèle de ce projet d'ampleur, l'Agglomération lancera également en 2024 la modernisation de ses déchèteries ... accès, modernisation, sécurisation des équipements ... Nos infrastructures vieillissent et il est temps de faire souffler un petit vent de modernisation, au service de nos usagers. Une végétrie verra notamment le jour à Rousson ...

Mais surtout, 2024 sera l'année du lancement du projet d'Ecopôle qui regroupera la future ressourcerie, la végétrie, la déchèterie et d'autres services et activités autour du réemploi... avec une ambition affichée : Faire de ce lieu LA vitrine de l'engagement du Grand Sénonais en matière de développement durable et d'économie sociale et solidaire, doublé d'un bâtiment vertueux qui se voudra autonome en énergie.

Un projet qui sera partagé et travaillé avec les forces vives concernées et avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire. Ouverture au public prévue au 1^{er} semestre 2026 !

2024 sera l'année aussi de l'évolution de nos pratiques dans la valorisation et le tri de nos déchets, notamment des biodéchets.... Pour rappel, si la loi n'interdit pas de vider vos déchets alimentaires dans votre sac d'ordure ménagère....

Les collectivités sont en revanche en devoir de proposer à la population des solutions pour permettre aux particuliers de valoriser leurs biodéchets. Et sur ce sujet, l'Agglomération n'a pas attendu le législateur pour proposer, depuis plusieurs années maintenant, la vente à prix réduits de composteurs individuels !

Un dispositif qui sera complété, cette année, par la mise en place de composteurs partagés au sein des habitats collectifs et des centres-villes/centres-bourgs pour les communes volontaires. Des ateliers seront organisés par nos maîtres composteurs pour que la pédagogie sur la gestion de cette nouvelle pratique soit comprise et partagée par toutes et tous.

Enfin, autre évolution qui à n'en pas douter occupera nos discussions prochaines, l'Agglomération lancera à partir du milieu d'année 2024, la première phase de test autour de l'évolution de la collecte des déchets auprès des particuliers, avec la mise en place de Points d'Apports Volontaires (PAV), en partenariat avec les communes volontaires et en partenariat avec notre délégataire, PAPREC-COVED, dont je souhaite ici saluer les représentants !

Cette phase de test permettra, sur un temps donné, de mettre en place et d'analyser la collecte des déchets en PAV (ordures ménagères, tri sélectif, verre) et corriger, au besoin, les problématiques qui pourraient être rencontrées (intégration visuelle, accessibilité du service à la population, propreté des sites etc...).

Chaque étape de cette phase de test sera partagée avec l'ensemble des élus, des habitants et des acteurs concernés, pour assurer une complète transparence du dispositif et garantir une adhésion à cette évolution du mode de collecte.

Mais plus qu'un changement du mode de collecte, c'est un changement sociétal, de comportement dans la gestion et la valorisation des déchets dont il est question ici.

Et rien ne se fera sans une communication et une collaboration étroite entre les élus, les techniciens et la population. Nous aurons donc l'occasion de revenir régulièrement sur ce sujet.

Entreprenariat, économie circulaire ... la nouvelle économie dans le Grand Sénonais ne pourra évidemment s'entendre sans l'économie agricole, sujet ô combien délicat et d'actualité ! L'occasion pour moi de saluer et d'apporter mon soutien au monde agricole !

Nous accélérerons donc nos travaux autour du Plan Alimentaire Territorial (PAT), en partenariat avec l'ensemble des acteurs concernés (agriculteurs, forces économiques, chambres consulaires, habitants) pour construire, localement, un modèle agricole bénéfique pour nos agriculteurs, nos services à la population (je pense à l'approvisionnement de nos cantines, de nos restaurants scolaires) et d'une manière générale pour notre économie locale.

Des enjeux que nous travaillerons conjointement avec nos voisins du nord de l'Yonne, à l'échelle du PETR. Sachons, aux travers de nos coopérations en matière de politique agricole, capter les potentialités économiques que ce partenariat pourra garantir à nos producteurs locaux !

Ces coopérations sont précieuses et capitales pour le développement et le rayonnement de nos territoires, en particulier de nos territoires engagés au sein du PETR du Nord de l'Yonne et je souhaiterais ici ouvrir une parenthèse pour saluer particulièrement mes collègues Présidents et élus du Jovinien, du Gâtinais, de Yonne Nord et de la Vanne et du Pays d'Othe.

C'était l'un de mes messages l'année dernière, et chacun en avait compris le sens... J'avais assuré que le Grand Sénonais répondrait présent à la table des coopérations et que la politique du donut devait laisser place à la politique du beignet !

Et je ne peux que nous féliciter qu'en l'espace d'un an... nous soyons, aujourd'hui, en passe d'élaborer un Contrat Local de Santé à l'échelle du Nord de l'Yonne pour penser la prévention et l'animation de nos politiques de santé ensemble, avec la force du bilan du CLS du Grand Sénonais.

Que nous puissions rapprocher nos synergies autour de nos Plans Alimentaires Territoriaux.

Que nous puissions relancer la dynamique autour du Contrat fluvial et fluvestre.

Que nous ayons pu construire en un temps court un Contrat d'action garantissant l'intervention de la région sur nos grands projets d'investissement et qu'une réflexion large soit lancée autour des questions de mobilités à l'échelle du nord de l'Yonne...

Qui l'aurait cru il y a un an !

Cet esprit de coopération, de solidarité entre territoires... s'illustre également par une autre avancée non négligeable ... et cette fois à l'échelle de nos politiques touristiques.

Là encore, la force du collectif a été payante puisque depuis ce 1^{er} janvier, l'Agence d'attractivité Sens Intense n'est plus seulement la structure touristique du Grand Sénonais... mais celle du Grand Sénonais, du Gâtinais, de Yonne Nord et de la Vanne et du Pays d'Othe !

Ce sont ainsi 4 territoires qui, aujourd'hui, ont décidé d'unir leurs forces au sein d'une même structure pour porter leur animation touristique ... couvrant ainsi un périmètre de 98 communes et un bassin de population de plus de 110.000 habitants... Et je tiens ici à saluer Sylvina GORSKI, arrivée très récemment à la Direction de l'Agence et au travers elle, l'ensemble de l'équipe et leur souhaiter pleine réussite dans cette belle aventure collective, au service de l'attractivité de nos territoires !

Une attractivité du Grand Sénonais qui passera par l'action renforcée de l'Agglomération en faveur de l'amélioration de notre cadre de vie.

C'est tout l'enjeu des actions et des dispositifs d'aide à la rénovation de l'habitat privé au sein de la Maison de l'habitat du Grand Sénonais ! Rénovation énergétique et thermique, autonomie, aides à la rénovation de l'habitat, lutte contre l'habitat indigne...) ... l'Agglomération est aux côtés des particuliers dans leurs démarches et redoublera ses efforts pour faire connaître encore et encore ces dispositifs essentiels pour nos populations. Sans oublier les travaux de nos bailleurs sociaux, notamment Habellis, qui avec Action Logement, œuvre à la rénovation du parc locatif social et du projet d'habitat sénior et maisons individuelles, je pense à la rénovation du village O'Charmilles. C'est cela aussi le faire venir et le faire rester.

C'est tout l'enjeu aussi du renforcement de l'action de l'Agglomération dans la vie culturelle du Grand Sénonais, indéniablement au travers du Conservatoire où nous approuverons, dans les prochains mois, le nouveau projet d'établissement. Un projet qui visera à renforcer notre politique culturelle, sans oublier notre soutien aux associations culturelles qui, par leurs actions, font rayonner le territoire !

Mais comment parler rayonnement du territoire, en 2024, sans évoquer la place particulière qu'aura le Sport en cette année des Jeux Olympiques et Paralympiques en France cet été ! Un évènement planétaire, à 1h de chez nous... et que nous vivrons intensément, notamment le 11 juillet prochain avec le passage, à Sens, de la flamme Olympique et lors de journées sportives et festives organisées partout sur le territoire du Grand Sénonais, je pense notamment à Festi'JO à Paron le 29 juin, ou encore aux journées des 13 et 14 juillet à Sens.

Mais le sport ne raisonnera pas qu'au travers des JO... En effet, 2024 sera également l'année où le Grand Sénonais arrêtera son projet d'équipement aquatique... des investissements lourds, qui se chiffrent, au regard des premières études, entre 25 et 30 millions d'euros ... Mais indispensables pour garantir l'apprentissage de la natation à nos enfants, une pratique sportive optimale pour nos clubs et nageurs et pour doter le territoire du Grand Sénonais et plus largement du nord de l'Yonne, d'un équipement adapté, moderne et attractif pour les prochaines décennies !

Et bien entendu, un équipement aquatique pensé et prenant en compte les objectifs de développement durable. Une démarche qui sera le leitmotiv de l'ensemble de nos politiques publiques désormais !

En effet, que ce soit dans la réalisation de ses grands investissements comme dans la gestion quotidienne de nos missions dans une démarche de responsabilité et de développement durable ... nous pourrons compter sur une administration en ordre de bataille. L'occasion pour moi de saluer ici chaleureusement l'ensemble de nos agents pour leur travail, leur professionnalisme et leur engagement au quotidien au service de notre territoire et de ses habitants.

C'est pourquoi je souhaite que nous puissions aller plus loin dans notre modernisation. Que notre Agglomération puisse innover et expérimenter une nouvelle manière de conduire nos politiques publiques.

C'est la démarche engagée aujourd'hui au sein de l'administration en matière de responsabilité sociétale des organisations (RSO), et demain au sein même de notre gouvernance.

Aussi, l'Agglomération se dotera dans les prochains mois d'un Conseil de développement durable, qui, au-delà de réunir les représentants des forces vives du territoire comme l'exige la loi, aura pour mission de nourrir les réflexions autour du projet de territoire que nous dessinons, et sous le prisme du développement durable.

En d'autres termes, de pouvoir penser, proposer, imaginer le territoire, au regard des considérations durables et sociétales et en lien toujours avec les spécificités et besoins du Grand Sénonais.

Vous l'aurez compris, l'Agglomération du Grand Sénonais se met en ordre de marche pour affronter les défis qui nous attendent avec une feuille de route ambitieuse et claire : Construire le Grand Sénonais de demain.

Une feuille de route, un projet de territoire, qui nécessitera des investissements d'ampleur, des prises de consciences, des changements de comportements individuels ou collectifs dans la manière d'appréhender nos politiques publiques, nous imposant parfois de prendre des décisions difficiles, mais qui nous permettrons collectivement d'avancer et de faire rayonner le Grand Sénonais !

Puisse 2024 nous donner le courage d'embrasser ces beaux défis ensemble, avec la passion de la conviction, la richesse du collectif et la force du résultat.

Puisse 2024 vous apporter le meilleur, pour vous, vos projets, vos espoirs.

Puisse 2024 nous permettre de nous engager dans cette belle aventure, ensemble, car comme le disait Oscar WILDE : « *Il faut toujours viser la lune, car même en cas d'échec, on atterrit dans les étoiles* ».

Belle année 2024 à vous toutes et tous. Je vous remercie.